

Pour une nouvelle culture de l'action publique

Fondamentaux des droits culturels et méthodologie de l'observation participative

Jeudi 4 et vendredi 5 juin 2015 de 9h à 17h30, Privas

Site de Bésignoles, ex IUFM, route des Mines

Les droits culturels invitent à considérer les problématiques posées à la société non plus en termes de besoins à satisfaire, mais de capacités, d'échanges de savoirs, de liens internes et externes à développer et à tisser. Ils impliquent une mise en dialogue qui reconnaît les valeurs de l'un et de l'autre, chacun étant vu dans sa singularité et dans son environnement de vie. Ils permettent de reconsidérer chaque personne dans sa globalité, dans un contexte où les dispositifs tendent à la segmenter.

L'approche basée sur les droits culturels (ou droits fondamentaux, droits humains) induit des changements de posture professionnelle dans la manière de concevoir, construire, conduire les actions et d'être en relation avec d'autres. Ces changements impliquent de se former collectivement, de développer des outils d'observation appliqués à la diversité des situations professionnelles, d'analyser comme de croiser les regards sur ces analyses.

L'objectif de ces journées de formation, organisées avec l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg et le Réseau culture 21, est de découvrir les enjeux que recouvrent les droits culturels dans nos politiques publiques. L'ensemble des élus et des professionnels de l'action publique sont concernés, qu'ils soient du social, de la culture, de l'éducation, de l'économie, de l'aménagement du territoire et autres encore.

Objectifs :

prendre conscience collectivement des enjeux culturels du développement des capacités des personnes, des organisations et des territoires ;

développer l'analyse, fondamentale et concrète, des pratiques au regard des droits culturels par le recueil de cas d'école (exemples de situations précises analysées) et leur comparaison ;

évaluer les projets et activités sur les territoires selon une approche basée sur les droits culturels à l'aide notamment d'indicateurs spécifiques de connexion (ex : connexion inter-acteurs, carte des parties prenantes d'un projet)

Avec

Johanne Bouchard, anthropologue, collaboratrice scientifique de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH), Université de Fribourg (Suisse) (présente le 4 juin seulement)

Christelle Blouët, coordinatrice de Réseau culture 21 (Paris)

Irene Favero, chargée de mission de Réseau culture 21 (Paris)

Anne Aubry, chargée de mission Réseau culture 21 et IIEDH, doctorante en sociologie et anthropologie politique, Centre Max Weber, Université Jean Monnet de Saint-Etienne,

Renseignements : Christine Charbonnier - ccharbonnier2@ardeche.fr

Accès libre sur inscription :

<http://droitsculturels.org/paideia4d/inscriptionardechejuin2015>

Pour une nouvelle culture de l'action publique

Fondamentaux des droits culturels et méthodologie de l'observation participative

Programme jeudi 4 juin 2015

09h Accueil

09h30 **Ouverture et introduction à la journée**

Présentation du programme et attentes de la formation

10h **Les droits culturels et la Déclaration de Fribourg**

La Déclaration de Fribourg sur les droits culturels constitue un texte de référence issu de la société civile (2007) qui rassemble et explicite les droits culturels déjà reconnus de façon dispersée dans de nombreux instruments internationaux. L'enjeu de cette matinée sera d'en présenter les principes fondamentaux et d'inscrire la compréhension des droits culturels au cœur des droits de l'homme.

11h15 Pause

11h30 **Quelle place pour les droits culturels dans ma pratique professionnelle ?**

La démarche Paideia permet de développer une observation participative de ses pratiques professionnelles. Elle s'appuie sur une méthodologie précise d'analyse de la pratique à partir de cas d'école. Les outils proposés seront expérimentés sur la base d'un cas concret du territoire ardéchois.

12h30 Déjeuner

14h **Partage des observations sur le cas d'école et approfondissement des droits culturels**

15h45 Pause

16h15 **Suites et échanges sur les outils d'observation**

17h **Présentation de la démarche interdépartementale : programme 2015**

17h30 Fin

Programme vendredi 5 juin 2015

09h Accueil

09h30 **Ouverture et introduction à la journée**

Attentes du groupe pour la journée

10h **Ateliers cas d'école**

Les cas d'école constituent le pivot de cette démarche d'observation au regard des droits culturels. L'analyse de plusieurs cas d'école des participants sera proposée en ateliers encadrés.

11h15 Pause

11h30 **Suite des ateliers**

12h30 Déjeuner

14h **Les cartographies : parties prenantes et processus**

La méthode d'observation comporte plusieurs outils. Les cartes de parties prenantes et de processus seront expérimentées à partir d'un cas d'école porté par un participant.

16h Pause

16h30 **Questionnements des ateliers et échanges**

Les participants partageront leurs questionnements sur la méthodologie, échangeront sur les difficultés rencontrées et les bénéfices perçus.

17h **Conclusion et prochaines étapes**

17h30 Fin

Le programme Paideia 4D+ se développe à l'échelle interdépartementale avec l'Ardèche, le Nord, la Gironde et le Territoire de Belfort depuis fin 2012, rejoints par la Manche en 2014 et plusieurs équipes de travail des Bouches du Rhône. L'Allier et le Puy de Dôme se sont également engagés dans une démarche régionale avec l'agence culturelle le Transfo soutenus par la Région Auvergne et le Pays de Vichy Auvergne, encourageant le Cantal et la Haute Loire à rejoindre la démarche en 2015 dans une démarche de coopération territoriale.

Cette recherche-action permet de développer un large mouvement participatif d'observation et d'évaluation des politiques publiques au regard des droits culturels. Depuis deux ans et demi, des équipes intersectorielles ont collecté puis analysé plus de 180 cas d'école dans les départements mobilisant plus de 3500 personnes dans le cadre de 40 rencontres départementales et interdépartementales. Ces travaux apportent un éclairage plus précis et opérationnel sur la transversalité des facteurs culturels dans les missions territoriales. Ils permettent d'identifier de nouvelles possibilités d'actions en synergie à intégrer aux politiques publiques départementales.

Le programme 2015 permet de poursuivre les 4 chantiers ouverts en 2014 afin d'approfondir les observations interdépartementales de manière thématique (développement social local, ressources, mémoires, éducation-jeunesse) et de développer des recommandations stratégiques en matière de politiques publiques. Il soutient également la formation continue de nouveaux agents dans les collectivités engagées aux côtés d'autres acteurs territoriaux pour construire ensemble une nouvelle culture de l'action publique et développe des chantiers expérimentaux concrets dans toutes les politiques départementales.

www.droitsculturels.org/paideia4d

Prochaines dates de la démarche en Ardèche :

Jeudi 24 septembre

Module méthodologique : l'observation au regard des droits culturels

Partage des travaux en cours et approfondissement

Jeudi 10 et vendredi 11 décembre

Séminaire interdépartemental

Échanges de pratiques et approfondissement



L'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme (IIEDH) est un institut interfacultaire de droit public, de recherche, recherche-action et enseignement dont la mission interne est de rendre accessible à chaque étudiante et étudiant de l'Université de Fribourg l'éthique et les droits humains durant son parcours. Depuis 1998, une Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie a été attribuée à la chaire de droit constitutionnel de langue française, dans le cadre des activités de l'Institut. La mission de cette Chaire consiste à développer la recherche, mais aussi l'enseignement, en lien avec le réseau mondial des Chaires UNESCO, et de développer en Suisse les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme.

Afin de développer en réseau les recherches sur les droits culturels, l'IIEDH a créé en 2004 l'Observatoire de la diversité et des droits culturels comme programme de recherche lié à de nombreux partenaires. L'Observatoire dispense de nombreuses formations d'introduction aux droits culturels, en lien avec les questions de pauvreté, de violence, de développement durable et de citoyenneté. Patrice Meyer-Bisch, philosophe, coordonne l'institut et anime l'Observatoire.

Johanne Bouchard,

Diplômée d'un master en anthropologie sociale, spécialisation en droits économiques sociaux et culturels, Johanne est collaboratrice scientifique à l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, programme de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme depuis 2008. Chargée de projets dans le cadre de partenariats divers, en particulier pour la recherche sur les pratiques esclavagistes en Mauritanie, l'observation contrastée avec le réseau ARADESC, et l'intersectionnalité des violations des droits humains. Elle travaille à l'organisation de colloques, conférences, newsletters et édition de rapports et publications liées aux recherches, au suivi des développements des droits culturels dans le système des Nations Unies à Genève (Comités, procédures spéciales, Conseil des droits de l'homme), contribue aux publications de l'Observatoire et assiste le coordonnateur de l'Institut dans les recherches de fonds et l'édition des publications.

johanne.bouchard@unifr.ch

réseau culture 21

Association indépendante créée en 2009, Réseau culture 21 se donne comme principaux objectifs de sensibiliser aux enjeux culturels du développement durable, d'identifier et de rendre visibles les acteurs et les démarches actives sur ces enjeux sur le territoire et de favoriser la coopération et l'échange de pratiques. À travers la promotion de démarches participatives, il encourage le décloisonnement du secteur culturel et souhaite favoriser la prise en compte de la transversalité de la culture dans les autres politiques publiques.

Réseau culture 21 a entamé depuis 2011 une collaboration avec l'Institut Interdisciplinaire d'Éthique et des Droits de l'Homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg et son Observatoire de la diversité et des droits culturels coordonné par Patrice Meyer-Bisch. Cette collaboration donne lieu à plusieurs projets autour des droits culturels, dont le programme Paideia développé à l'échelon local, national et international.

Christelle Blouët, coordinatrice du Réseau culture 21

Diplômée d'un master de direction de projets culturels, Christelle est fondatrice et coordinatrice du Réseau culture 21. Elle en porte l'initiative dès 2009 après la rédaction d'un mémoire consacré à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture en France. Dans ce cadre, elle anime de nombreuses démarches d'information et de formation visant à promouvoir une approche transversale de la culture, fondée sur des processus démocratiques et participatifs qui développent la prise en compte de la diversité culturelle et des droits culturels. Elle appuie ces travaux par un accompagnement de la prise en compte de l'Agenda 21 de la culture dans les collectivités. Elle coordonne depuis 2012 le programme Paideia en France en partenariat avec l'Observatoire de la diversité et des droits culturels de l'Université de Fribourg.

christelleblouet@reseauculture21.fr

Irene Favero, chargée de mission du Réseau culture 21

Diplômée d'un master d'économie de la culture, Irene a été chargée de projets au sein d'associations anglaises, françaises et brésiliennes opérant auprès des personnes en situation de pauvreté culturelle. La rencontre avec l'Agenda 21 de la culture et l'intérêt pour les démarches faisant de la culture un élément central du développement - humain et durable - l'ont amenée à contribuer au développement du Réseau culture 21. Pour le Réseau, elle s'occupe notamment de l'émergence, la restitution et la capitalisation des ressources et des expériences. Elle s'intéresse au lien entre biens communs et droits culturels et participe à la mise en place d'une École des communs.

irenefavero@reseauculture21.fr

Anne Aubry, chargée de mission du Réseau culture 21

Anne est titulaire d'une Maîtrise de philosophie à l'Université Lyon III et d'un Master 2 Ingénierie de projet, action communautaire et territoires à l'UJM de Saint-Etienne. Elle est actuellement doctorante en sociologie et anthropologie politique au Centre Max Weber. Membre d'une recherche-action sur les pratiques interculturelles au CCO de Villeurbanne, il devient son terrain de recherche afin d'étudier une économie morale mise à l'épreuve du temps. Impliquée depuis son lancement dans le programme Paideia, elle coordonne le groupe de travail de la région lyonnaise sur les droits culturels avec le CCO et Culture pour tous (2012-2014). En janvier 2015, elle rejoint Réseau culture 21 et l'Observatoire de l'Université de Fribourg (IIEDH) pour collaborer à l'ensemble de la démarche.

anneaubry@reseauculture21.fr